

La prononciation du français dans le Moyen-Nord ontarien

Alain Thomas

Number 4, 1994

Le français, langue maternelle, en milieu minoritaire (suite et fin), de quelques auteurs, les centres de recherche

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004467ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004467ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Thomas, A. (1994). La prononciation du français dans le Moyen-Nord ontarien. *Francophonies d'Amérique*, (4), 5–11. <https://doi.org/10.7202/1004467ar>

LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS DANS LE MOYEN-NORD ONTARIEN

Alain Thomas
Université de Guelph

Bien que les premières observations sur le français parlé en Ontario remontent au début du siècle, ce n'est que récemment — depuis une vingtaine d'années environ — que ce sujet fait l'objet d'études linguistiques spécialisées. Les recherches émanent surtout de Toronto et d'Ottawa, mais les communautés étudiées sont réparties dans l'ensemble de la province, et les travaux sont suffisamment avancés pour que l'on puisse déjà dégager certaines tendances générales. Dans le présent article, nous rappellerons d'abord ces grandes tendances, pour nous concentrer ensuite sur les études traitant du Moyen-Nord ontarien, et finalement nous livrerons le résultat de nos propres recherches qui portent spécifiquement sur la prononciation du français dans la région de Sudbury.

Le parler franco-ontarien

Grâce essentiellement au CREFO (Centre de recherches en éducation franco-ontarienne de l'IEPO / OISE, Toronto) et au Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université de Toronto, nous savons que le français d'ici évolue différemment de son « parent » québécois et qu'il obéit en général aux principes suivants :

1. Il existe une corrélation assez étroite entre le maintien du français et le degré de concentration de la communauté envisagée d'une part, et la dominance linguistique des individus qui la composent d'autre part. Les chances de maintien du français et le niveau de compétence linguistique augmentent en fonction des occasions d'emploi de cette langue, que ce soit au niveau individuel (famille, amis, médias, travail) ou au niveau collectif (importance de la présence francophone dans la population et dans les institutions). Les différences observées entre francophones peuvent être énormes, surtout si on compare les sujets à dominance anglaise vivant en contexte nettement minoritaire (ceux

qui vivent plutôt en anglais qu'en français dans une communauté comme Welland, par exemple) à ceux plus fortunés qui préservent la dominance française dans un milieu nettement majoritaire (Hearst, Hawkesbury).

2. À ces différences de compétence linguistique correspond une grande variété dans les formes linguistiques observées. En l'absence d'un organisme centralisateur qui réglemente l'usage de la langue, les parlers d'ici évoluent librement selon les contraintes du milieu environnant. On trouve à la fois des archaïsmes de plus en plus rares au Québec (« les ceusses qui », [r] apical), qui se trouvent mieux préservés en Ontario à cause de l'isolement relatif des communautés francophones, et les formes modernes du français standard, fréquentes surtout chez les sujets à dominance anglaise, dont le français est d'origine presque exclusivement scolaire.
3. Même si certaines formes non standard s'expliquent aisément par des arguments intra-systémiques (voir Mougeon¹ à ce sujet), l'anglais a une influence certaine sur le parler franco-ontarien, surtout chez les jeunes. Le lexique est plus affecté que la morphologie et la phonétique et, bien que l'emprunt lexical reste statistiquement faible (de 2 à 4 %, selon les études) et essentiellement limité à certains mots fréquents et à des domaines spécifiques (technologie, loisirs, en particulier), la langue anglaise constitue néanmoins une puissante toile de fond qui contribue à affaiblir les gallicismes et à renforcer les structures où les deux langues sont parallèles. On trouvera ainsi une forte tendance à utiliser la structure « à la maison de X » de préférence à l'idiomatique « chez X » parmi les francophones les moins exposés au français. L'influence de l'anglais peut aller jusqu'à limiter chez certains sujets l'acquisition du français au stade d'une interlangue qui s'arrête à l'âge pré-scolaire dans d'autres milieux francophones plus favorisés.

Le Moyen-Nord : aspect phonétique

La région de Sudbury / North Bay est amplement représentée dans le corpus franco-ontarien du CREFO et a suscité un grand nombre d'analyses linguistiques, sommairement évoquées ci-dessus. Dans la mesure où ce sont les critères de concentration francophone et de dominance linguistique personnelle — et non l'appartenance géographique — qui déterminent l'essentiel du parler d'une personne, on ne sera pas surpris de constater que cette région ne se distingue pas globalement des autres régions de la province où les francophones constituent une forte minorité de la population (15 % à 50 %). Il y a tout de même plusieurs recherches qui se sont limitées aux locuteurs du Moyen-Nord et qui méritent d'être mentionnées ici.

D'abord, M. Holder² constate, à partir de trois sujets seulement, que la cadence de la phrase est légèrement contaminée par les intonations

anglaises, mais que pour l'aspect phonématique, il n'y a aucun trait de prononciation qui n'ait déjà été observé en Acadie ou au Québec. C'est la combinaison de ces traits qui est différente et qui peut varier d'un individu à l'autre.

M. Laurier³ arrive à des conclusions semblables à l'issue de l'analyse du parler d'une famille sudburoise « modèle ». Tandis que l'anglicisation est de plus en plus évidente dans le lexique et la syntaxe chez les jeunes, cela n'est pas le cas pour la prononciation, qui semble plutôt s'aligner sur celle du Québec. Contrairement à Holder, cependant, Laurier ne relève aucune trace d'accent acadien à Sudbury.

Étudiant l'effacement de /l/ dans les articles définis et les pronoms clitics à partir de l'enregistrement de 36 adolescents de North Bay, J. Tennant⁴ constate que cette variable est socialement stratifiée. L'effacement varie en fonction de la catégorie grammaticale considérée et il est plus fréquent dans les classes défavorisées et chez les sujets à dominance linguistique française. Par contre, il ne semble pas y avoir de différence de comportement dans ce domaine entre les deux sexes.

Étude sociophonétique du parler des jeunes Sudburois

Dans une étude de plus grande envergure, A. Thomas⁵ examine la prononciation de 60 élèves de la région sudburoise (Sudbury, Azilda, Chelmsford) à partir de conversations spontanées et d'une épreuve de lecture destinée à déterminer jusqu'à quel point les sujets se surveillent en style formel. Sept variables sont ainsi analysées dans une perspective labovienne, tant dans leur contexte phonétique que dans leurs rapports avec les caractéristiques sociales des élèves. Voici l'essentiel des résultats obtenus.

VARIATION PHONÉTIQUE

L'analyse du /r/ montre que la variante apicale [r] est en perte de vitesse à Sudbury, comme ailleurs au Canada. Elle ne représente plus qu'une faible majorité des réalisations, après avoir été quasi universelle dans la région, et celles-ci se trouvent plutôt en position explosive (forte), comme dans les mots « travail » ou « régler ». La variante dorsale [R] du français québécois ou européen s'impose presque partout ailleurs, avec l'exception de quelques [ɹ] anglais en position finale. On ne saurait donc parler d'anglicisation ici, mais plutôt de standardisation d'une variante régionale qui semble avoir deux causes principales : l'« usure » normale d'un phonème prononcé avec le minimum d'énergie articulatoire et l'arrivée sur la scène sudburoise de nombreux locuteurs québécois favorisant le [R].

De même, l'assibilation du /t/ et /d/ devant une voyelle antérieure fermée se maintient mieux avec un /t/ ou en position accentuée qu'avec un /d/, ou en position inaccentuée. Il existe donc une corrélation entre la préservation de l'assibilation et la force articulatoire des consonnes considé-

rées, [t^s] et [d^z] représentant les variantes fortes et [t] et [d] les variantes faibles. La norme officielle vient ainsi renforcer l'évolution naturelle vers les variantes standard (ici non assibilées), comme elle le fait pour le [R].

La réalisation du /r/ post-consonantique final de mot — par exemple « quatre » — présente, au contraire, un cas intéressant où la norme officielle (préservation) s'oppose à la tendance naturelle du français à la suppression. Le résultat est la chute quasi systématique de cette consonne, surtout si elle est suivie d'un élément consonantique (« quat' fois »). L'affaiblissement du [r] en [R] en position faible, noté ci-dessus, se prolonge donc dans la suppression complète du phonème en position post-consonantique finale, qui est la plus faible de toutes. Autrement dit, le [r] apical tend à se postérioriser, puis à disparaître, d'autant plus facilement qu'il se trouve en position implosive et que l'influence des facteurs internes et externes de l'évolution se fait sentir dans la même direction.

Parmi les variables vocaliques du français canadien, le relâchement des voyelles hautes en syllabe accentuée fermée est certainement la plus répandue (par exemple « vite, flûte, route » prononcés [vIt, flYt, rUt]). D'après les résultats, le phénomène serait beaucoup moins marqué dans la région sudburoise qu'au Québec, et l'extrême variété des réalisations relevées (même dans le parler d'un seul individu) semble suggérer que nous sommes en présence d'un changement en cours qui pourrait aboutir à la disparition totale du phénomène.

L'analyse de /α/ en syllabe ouverte accentuée mène à des conclusions similaires. Les formes mi-fermées [ɔ] ou fermées [o] sont beaucoup moins fréquentes ici que dans des corpus antérieurs constitués au Québec ou à Sudbury même (Holder²) à partir de locuteurs adultes. La diversité des réalisations, même dans le parler d'un seul sujet, porte à croire que nous assistons à un changement progressif en faveur de la norme officielle [a].

Également typique de la prononciation canadienne-française, l'antériorisation de la nasale /ã/ est prépondérante dans le corpus considéré, surtout quand elle se trouve en syllabe ouverte accentuée, par exemple dans « temps » final, prononcé [tã] en français standard, mais d'habitude [tā] ou [tē] à Sudbury. Ici le Moyen-Nord ne semble pas se distinguer du Québec.

C'est aussi le cas pour le /wa/ accentué qui retient le plus souvent ses réalisations fermées d'autrefois (« moi » prononcé [mwe] ou [mwε]; « trois » prononcé [trwɔ] ou [trwo]). Mais les résultats obtenus par les sujets les plus jeunes et les moins en contact avec le français permettent de supposer qu'un mouvement vers la standardisation s'amorce là encore.

Dans tous les phénomènes étudiés, on note l'importance du contexte phonétique dans lequel se trouve la variable. Comme on pouvait s'y attendre, la position forte (syllabe accentuée ou consonne explosive) est la plus favorable au maintien des formes non standard, alors que la position faible (syllabe atone ou consonne implosive) favorise la pénétration des formes standardisées dans le système. La position forte subit également

cette pénétration, mais dans tous les cas les mouvements observés sont moins rapides et moins étendus qu'en position faible.

VARIATION STYLISTIQUE

On sait que, placés dans une situation formelle — un texte à lire, par exemple —, les locuteurs ont tendance à corriger les aspects de leur prononciation qu'ils jugent trop familiers ou socialement inacceptables. L'épreuve de lecture est très révélatrice à ce sujet : alors que les jeunes Sudburois ont un comportement quasiment identique en parole spontanée pour la nasale /*ã*/, l'assibilation et le /*r*/, variables qui échappent apparemment à leur conscience linguistique, ils « corrigent » le relâchement des voyelles hautes et surtout la fermeture de /*a*/ et de /*wa*/, qui est attestée deux fois moins souvent en lecture qu'en parole spontanée. Il est clair qu'ils cherchent ainsi, inconsciemment peut-être, à éviter les variantes stigmatisées par la communauté.

VARIATION SOCIOPHONÉTIQUE

La variation linguistique reliée à des caractéristiques sociales n'atteint pas l'ampleur des écarts phonétiques ou stylistiques mentionnés ci-dessus, mais elle est suffisamment sensible pour mériter une analyse approfondie.

La division du corpus en fonction du sexe des sujets montre que les filles vont plus loin dans le sens de la standardisation que leurs camarades masculins pour les variables à forte variation stylistique. L'hypercorrection féminine des formes non standard en lecture confirme donc pour Sudbury la sensibilité générale des femmes aux formes de prestige, souvent notée par les sociolinguistes.

On arrive à des conclusions semblables quand on analyse l'effet du lieu de résidence (urbain/rural, c'est-à-dire ici Sudbury et le comté de Rayside-Balfour). Dans tous les cas où les écarts sont significatifs (/*a*/, /*wa*/ et /*ã*/), c'est la variante vernaculaire qui est privilégiée par Rayside, alors qu'à Sudbury, on se rapproche beaucoup plus des formes standardisées. Ces résultats sont conformes au principe général selon lequel l'urbanisation contribue puissamment à la standardisation des parlers régionaux. On remarque également que, pour ces trois variables vocaliques uniquement, les sujets ruraux corrigent leur prononciation en lecture plus que leurs camarades urbains. Cela confirme qu'ils sont conscients, non seulement de la stigmatisation affectant leur parler, mais encore des points du système pour lesquels elle est la plus forte. Ils démontrent ainsi qu'ils savent où ils se situent par rapport à la norme linguistique de la communauté dans laquelle ils évoluent.

L'étude du rapport entre phonétique et classe sociale révèle que la classe ouvrière fait un plus grand usage des formes stigmatisées en parole spontanée, mais qu'elle se corrige plus énergiquement que les classes bour-

geoises en parole surveillée, du moins pour les variables susceptibles de grande variation stylistique, comme c'était déjà le cas pour le sexe et le lieu de résidence. Ce qui est particulièrement intéressant ici, c'est la participation de la classe ouvrière au processus d'hypercorrection ordinairement caractéristique de la petite bourgeoisie. Cette anomalie vient vraisemblablement du fait que la communauté francophone de Sudbury — minoritaire et sans pouvoir réel — se réduit en fait à deux grandes classes sociales où la deuxième (le prolétariat) est assez proche de la première pour espérer un jour la rattraper.

Les différences d'âge étant minimales dans la population scolaire considérée, on ne sera pas surpris de constater qu'elles sont reflétées par des différences également minimales dans la prononciation des sujets. Notons cependant un plus haut degré de standardisation des variantes vocaliques stigmatisées chez les sujets les plus jeunes de la ville de Sudbury, surtout s'ils sont de dominance linguistique anglaise. Puisque cette catégorie est appelée à grandir en importance à cause des processus d'urbanisation et d'assimilation linguistique, on peut prévoir la disparition de ces variantes dans un avenir relativement proche.

Dans l'ensemble, ce qui ressort le mieux de l'étude sociophonétique est l'hypercorrection de certaines variables en parole surveillée, qui s'applique essentiellement aux groupes occupant en principe la *deuxième* place dans la hiérarchie sociale : les filles, les ruraux, les ouvriers et les sujets à dominance anglaise. Il est clair, par conséquent, que la majorité des Franco-Sudburois sont conscients de leur position sociale et qu'ils cherchent à compenser sur le plan linguistique leur « infériorité » perçue ou réelle, comme l'a souvent fait observer en d'autres lieux la sociolinguistique labovienne. D'autre part, les sujets qui s'écartent le plus de la prononciation moyenne sont généralement ceux qui se corrigent le plus en lecture. Les locuteurs seraient donc conscients non seulement des aspects de leur prononciation qui les marquent socialement, mais encore du *degré* de déviation de leur parler par rapport à la norme linguistique de la communauté. Un degré élevé de conscience linguistique, commun dans les sociétés unilingues étudiées jusqu'ici, est donc également possible en milieu minoritaire bilingue. Il est renforcé dans le cas de Sudbury par l'énorme importance qui a toujours été accordée au « bon parler » chez les Canadiens français.

Conclusion

Les recherches que nous avons menées permettent de conclure que le français du Moyen-Nord est un parler instable en voie de transformation. Aux variations morpho-syntaxiques et lexicales observées par le CREFO s'ajoutent, dans le domaine phonétique, des variations contextuelles, stylistiques et sociophonétiques qui permettent de documenter un certain fléchissement de l'accent régional. Cette instabilité est inquiétante dans le contexte anglo-dominant qui caractérise la région, mais elle ne semble pas se traduire

par un passage aux prononciations anglaises, qui n'apparaissent que rarement dans le parler local. Notre expérience confirme ainsi celle de Laurier : il n'y a pas de danger immédiat d'anglicisation de la prononciation du français à Sudbury. Ce qui est menacé, c'est le vernaculaire, puisque, d'après nos observations, il se dirige sensiblement vers la norme du français standard, comme c'est d'ailleurs le cas au Québec. Par ailleurs, le mouvement de standardisation ne semble s'exercer librement qu'en l'absence d'une tendance inverse à l'économie : c'est donc la causalité interne qui dirige surtout l'évolution phonétique, conjointement ou en opposition avec l'influence externe de la norme du français standard. Cela rejoint les observations du CREFO en morpho-syntaxe selon lesquelles les formes utilisées par les élèves les plus jeunes sont plus régulières que celles de leurs aînés. Autrement dit, c'est la « loi du moindre effort » qui expliquerait le mieux l'évolution du français sudburois, les sujets les plus jeunes utilisant de préférence les formes régulières et économiques du point de vue de l'articulation.

NOTES

1. Raymond Mougeon, « La question de l'interférence de l'anglais à la lumière de la sociolinguistique », communication présentée au colloque *Langue, espace et société : les variétés de français en Amérique du Nord*, Québec, Université Laval, mai 1991 (à paraître).

2. Maurice Holder, « Le parler populaire franco-canadien. La prononciation de quelques

Canadiens français de la région de Sudbury — North Bay », dans *Phonetica*, 26, 1972, p. 33-49.

3. Michel Laurier, « La langue orale véhiculée par trois générations d'une famille habitant la région de Sudbury », *Revue de l'Université Laurentienne*, 16 (1), 1983, p. 13-24.

4. Jeff Tennant, « Observations sur la chute du "l" dans le français de North Bay (Ontario) »,

Actes du XII^e Congrès international des sciences phonétiques, 1991, vol. 2, p. 186-189.

5. Alain Thomas, *La Variation phonétique : cas du franco-ontarien*, Ottawa, Didier, 1986.